



Non renouvellement de contrat de travail suite a un arret maladie

Par **pinolb**, le **21/04/2015** à **15:28**

Bonjour

Suite à un arrêt-maladie j'ai été reconnu invalide catégorie 1. Quand mon arrêt-maladie , c'est terminé mon employeur ne m'a pas restitué mon emploi d'aide a domicile en cdd de droit public ou l'équivalent mais mon contrat de travail été encore valide. Je suis resté sans rémunération pendant deux mois et à la fin de mon contrat ils ne m'ont pas renouvelé celui-ci. Suis-je en droit de réclamer les heures hebdomadaires correspondantes stipuler sur mon contrat sans les avoir effectués.

Merci

Par **P.M.**, le **21/04/2015** à **16:34**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...